

PREMIER SEANCE DE 1983

JEUDI 13 JANVIER

L'an mil neuf cent quatre vingt trois, le JEUDI 13 JANVIER, à 17 H 30, le CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS s'est assemblé en PREMIERE SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - GERARD Marc - BOURHIS Camille - CHANE KUNE Maurice - BOYER Eric - FONTAINE Frantz - RIVIERE Maxime - DUPUIS Jean-Marie - ROBERT Valère - Mme PAYET André - LAURET Gérard - MONDON Jean-Claude - NATIVEL Jean-Marc - AFFEJEE Jack - Mme JASMIN Eléopold - Mme ROCHE Valère - AFFEJEE Abdoul-Hack - LAM KOUN MA THON Roland - TANDRYA Fred - PATEL Issop - CADET Herfort - PICARD Antoine - LEFEVRE Gérard - DE BALBINE Alexandre - Mme LEGROS Florelle.

Etaient représentés :

M. APAVOU Antoine	par	M. TANDRYA Fred
M. LICHARDY André	par	M. RIVIERE Maxime
M. NANDO Raymond	par	M. BOYER Eric
Mme POUNY Jeanine	par	Mme PAYET André
M. ROYER Gilbert	par	M. ROBERT Valère
M. ATECTAM Henri	par	M. PATEL Issop
Dr MAINGARD Paul	par	M. AFFEJEE Abdoul-Hack

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un SECRETAIRE pris dans le sein du Conseil. Monsieur BOURHIS Camille, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA - Le MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 19 Janvier 1983 et que le nombre de conseillers présents a été de 25/39 en exercice.

LE MAIRE,

